



*Bureau des radiocommunications*  
(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative  
CA/162

Le 21 juillet 2006

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT  
et aux Membres du Secteur des radiocommunications**

**Objet:** Quatorzième réunion du Groupe consultatif des radiocommunications,  
Genève, 24-26 janvier 2007

1 J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la quatorzième réunion du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) qui aura lieu au siège de l'UIT à Genève, du 24 au 26 janvier 2007 inclus. Comme il est indiqué dans l'article 11A de la Convention de l'UIT, le GCR est ouvert à la participation des représentants des administrations des Etats Membres et des représentants des Membres du Secteur des radiocommunications ainsi que des présidents des commissions d'études et autres groupes. Il est notamment chargé d'examiner les priorités, les programmes, les opérations, les questions financières et les stratégies concernant les assemblées des radiocommunications, les commissions d'études et la préparation des conférences des radiocommunications ainsi que toute question particulière que lui confie une conférence de l'Union, une assemblée des radiocommunications ou le Conseil. Le GCR recommande des mesures visant à encourager la coopération et la coordination avec d'autres organes de normalisation, avec le Secteur de la normalisation des télécommunications, avec le Secteur du développement des télécommunications et avec le Secrétariat général.

2 Etabli en concertation avec le Président du GCR, le projet d'ordre du jour est reproduit dans l'**Annexe 1**.

3 Je voudrais saisir cette occasion pour vous inviter à soumettre des contributions sur les différents points de l'ordre du jour.

4 Les contributions devraient être soumises au Directeur du Bureau des radiocommunications (BR), de préférence par voie électronique, à l'adresse [brrag@itu.int](mailto:brrag@itu.int), ce qui permettra d'en accélérer la disponibilité sur le web. Conformément à la Résolution UIT-R 1-4, elles devront parvenir au BR **le 20 octobre 2006 au plus tard** en vue de leur traduction. Les contributions reçues par le Directeur après cette date ne seront publiées que dans la langue originale et seront distribuées au début de la réunion. Une copie de chaque contribution devrait par ailleurs être envoyée au Président et aux Vice-Présidents du GCR aux adresses indiquées à l'**Annexe 2**.

5 La réunion du GCR débutera à 10 heures le 24 janvier 2007 et l'inscription commencera dès le 23 à 8 h 30. Les participants à la réunion termineront leurs travaux le 26, à 17 heures. De plus, une réunion préliminaire devrait se tenir le 23, immédiatement avant la réunion du GCR et au même endroit que celle-ci. Elle débutera à 10 heures et portera sur les questions relatives à l'assemblée des radiocommunications et examinera notamment la structure des commissions d'études. Cette réunion d'une journée sera ouverte aux délégués inscrits au GCR. Les présidents et vice-présidents des commissions d'études et de la RPC ainsi que les représentants des organisations et des groupes régionaux sont encouragés à y participer. Des informations détaillées sur les salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

6 Les frais de voyage et d'hôtel à Genève pour les participants sont à la charge de l'administration/organisation concernée. Un certain nombre d'hôtels à Genève et dans les environs ont accepté de pratiquer des prix préférentiels pour les délégués participant aux conférences et réunions de l'UIT. La liste de ces hôtels, ainsi que la procédure à suivre pour les réservations, sont disponibles sur le site web de l'UIT <http://www.itu.int/travel/index-fr.html>. Les réservations doivent être faites nommément par les délégués eux-mêmes, sans passer par une agence de voyages ou une compagnie aérienne. Les réservations devraient être envoyées par la poste ou par télécopie directement à l'hôtel au moyen du formulaire ci-joint (**Annexe 3**).

7 L'inscription des délégués du GCR devrait se faire exclusivement en ligne. A cette fin, les Etats Membres et les Membres de Secteur doivent désigner un *coordonnateur* qui sera la seule personne habilitée à soumettre les demandes d'inscription (voir l'**Annexe 4**). D'autres informations concernant l'inscription en ligne seront fournies dans un Addendum à la présente Circulaire administrative.

8 Les ressortissants des pays qui doivent obtenir un visa pour entrer et séjourner en Suisse doivent adresser leur demande à l'ambassade ou au consulat de Suisse dans leur pays, ou, à défaut, dans le pays le plus proche. En cas de problème, l'Union peut, à la demande officielle de l'administration ou de la société représentée, se mettre en rapport avec les autorités suisses compétentes pour faciliter la délivrance du visa. Pour ce type de demande, il conviendra de nous indiquer précisément le nom et les fonctions de chaque personne ayant besoin d'un visa et de joindre une copie du formulaire d'inscription approuvé pour la conférence ou la réunion de l'UIT en question.

9 Le Bureau reste à votre entière disposition pour tout renseignement dont vous pourriez avoir besoin à propos des questions traitées dans la présente Circulaire administrative (contact au Bureau des radiocommunications: M. Fabio Leite, téléphone: + 41 22 730 5940, e-mail: [fabio.leite@itu.int](mailto:fabio.leite@itu.int)).

V. Timofeev  
Directeur du Bureau des radiocommunications

## **Annexes: 4**

### Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

**Projet d'ordre du jour de la quatorzième réunion du  
Groupe consultatif des radiocommunications**

**Genève, 24-26 janvier 2007**

- 1 Remarques liminaires
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Décisions prises par le Conseil à sa session de 2006 concernant le GCR
  - 3.1 Plan financier, plan stratégique, calendriers du Conseil et du GCR
- 4 Activités des Commissions d'études
  - 4.1 Méthodes de travail des commissions d'études de l'UIT-R, y compris rapport d'activité du coordonnateur du Groupe de travail par correspondance du GCR sur la mise en œuvre de la Résolution UIT-R 44 (Mise à jour de certaines Recommandations CCIR/UIT-R maintenues), et du coordonnateur du Groupe de travail par correspondance sur le traitement électronique des documents (EDH)
  - 4.2 Politique de l'UIT-R en matière de brevets; autres questions relatives aux brevets, aux droits d'auteur et aux marques
  - 4.3 Liaison avec l'UIT-T et l'UIT-D et avec d'autres organisations:
    - 4.3.1 Groupe de collaboration pour la normalisation mondiale (GSC)
    - 4.3.2 Radiocommunications d'urgence
- 5 Activités postconférence liées à la CRR-06
- 6 Préparatifs en vue de la CMR-07
- 7 Projet de plan opérationnel pour la période 2007-2010
- 8 Préparation du projet de budget pour la période 2008-2009
- 9 Date de la prochaine réunion
- 10 Divers

B.A. Gracie  
Président du Groupe consultatif des radiocommunications

ANNEXE 2

**Nom et adresse des Présidents et Vice-Présidents du  
Groupe consultatif des radiocommunications**

**Président**

**M. B.A. GRACIE**  
Industry Canada  
300 Slater Street, Jetn 1688D  
OTTAWA, Ontario K1A 0C8  
Canada

Tél.: +1 613 998 4254  
Fax: +1 613 998 4530  
E-mail: [gracie.bruce@ic.gc.ca](mailto:gracie.bruce@ic.gc.ca)

**Vice-Présidents**

**M. N. KISRAWI**  
Syrian Telecommunications Establishment (STE)  
STE Permanent Representative to the ITU  
9 champ d'Anier  
1209 GENEVE  
Suisse

Tél.: +41 22 798 8451  
Fax: +41 22 788 9251  
E-mail: [nabil.kisrawi@ties.itu.int](mailto:nabil.kisrawi@ties.itu.int)

**M. W. LUTHER**  
Federal Communications Commission - FCC  
International Bureau  
445 12th Street S.W.  
WASHINGTON, D.C. 20554  
Etats-Unis d'Amérique

Tél.: +1-202 418 0729  
Fax: +1-202 418 0398  
E-mail: [William.Luther@asrems.com](mailto:William.Luther@asrems.com)

**M. A. PAVLIOUK**  
Radio Research and Development Institute (NIIR)  
16 Kazakova Street  
105064 MOSCOU  
Fédération de Russie

Tél.: +7 095 267 0682  
Fax: +7 095 261 1108  
E-mail: [alexander.pavliouk@ties.itu.int](mailto:alexander.pavliouk@ties.itu.int)

**M. I. SAMAKE**  
Société des Télécommunications du Mali (SOTELMA)  
Département des Réseaux et Services Mobiles  
Boîte postale E43, Avenue Kassé Keita  
BAMAKO  
Mali (République du)

Tél.: +223 6709709  
Fax: +223 2224730  
E-mail: [idrissa.samake@malitel.com.ml](mailto:idrissa.samake@malitel.com.ml)

ANNEX 3

*This confirmation form should be sent directly to the hotel of your choice*



INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION



Confirmation of the reservation made on ..... to hotel .....

**at ITU preferential tariff**

..... single/double room from ..... time of arrival..... to .....

Name: .....

First name: .....

Address: .....

.....

.....

.....

Tel.: ..... Fax: .....

Credit card to guarantee this reservation AX/VISA/DINERS/EC .....  
*other*

No. .... validity .....

Date ..... Signature .....

ANNEX 4

**Fourteenth meeting of the  
Radiocommunication Advisory Group (RAG)  
24-26 January 2007**

**REGISTRATION OF PARTICIPANTS**

Registration for RAG-07 will be carried out exclusively *on-line* at the RAG website [RAG07-1-On-line delegate registration facilities](#).

To facilitate the registration process and to ensure the security of the system, it is necessary that a focal point be designated by your Administration/Company/Organization who will be responsible for the submission of all delegate registration requests. **For those entities for which this focal point is not the same as that designated as the TIES Focal Point in the Global Directory (see <http://www.itu.int/GlobalDirectory/index.htm>), the name should be provided using the form below.**

|                                |                |                  |
|--------------------------------|----------------|------------------|
| Name of Member State: _____    |                |                  |
| <i>or</i>                      |                |                  |
| Name of Sector Member: _____   |                |                  |
| <b>Designated Focal Point:</b> |                |                  |
| _____                          | _____          | _____            |
| <i>First name</i>              | <i>Initial</i> | <i>Last name</i> |
| _____                          |                |                  |
| <i>Telephone</i>               |                |                  |
| _____                          |                |                  |
| <i>e-mail address</i>          |                |                  |

**For submission of the above form, or for any additional information, please contact the Radiocommunication Bureau Secretariat by e-mail ([linda.kocher@itu.int](mailto:linda.kocher@itu.int)) or by fax (+ 41 22 730 6600).**